

le BabilART

L'histoire de l'art en bref

L'art-thérapie ou l'évolution de la perception de la folie

De l'asile à l'art-thérapie se construit l'histoire de la représentation de la maladie mentale, des souffrances multiples qu'elle occasionne et des moyens pour les soulager voire les anéantir. L'asile moderne est créé dans les années 1800. Auparavant l'Europe souscrivait aux principes classiques de la domination de la raison sur les sentiments. Toute forme de déviance, de marginalité sociale par rapport aux normes édictées devenait une source de danger et de mise en péril des honnêtes citoyens. La solution était donc l'éviction, la mise à distance, le grand renfermement. On parle alors des fous sans aucune nuance, mêlant ainsi dans un même espace des individus souffrant de troubles mentaux, des délinquants, des prostituées, bref tous ceux qui dérangent l'ordre public.

Lorsque Philippe Pinel (1745-1826) écrit son " Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale " (1799), il est lui-même soumis aux idées de l'époque qui sont issues en droite ligne du siècle des Lumières et de la révolution française. La révolution a permis au « fou » de réintégrer le statut de citoyen plus ou moins curable tout en gardant la notion de dangerosité. Cette période est une rupture importante puisque la société ne s'explique plus par la référence à son principe transcendant : Dieu. L'histoire des hommes appartient maintenant aux hommes et nul n'est extérieur à la société. De ce courant de pensée, la folie prend un autre statut puisqu'elle n'est plus une affaire de malédiction. L'idée maîtresse qui se dégage est que nul citoyen n'est extérieur en droit et l'égalité règne pour tous, du moins en théorie. Le « fou » est considéré comme un sujet à part entière dont le principe s'articule sur deux axes. Le premier émet la possibilité qu'on peut communiquer avec lui, même si on ne se reconnaît pas en lui, et le deuxième est l'affirmation d'une historicité de la maladie dans une société où tout est historique. La folie n'est plus une maladie intemporelle dans la mesure où s'il y a eut un début, il peut advenir une fin¹.

Le 19^e siècle ou siècle du Romantisme tentera de faire le lien entre maladie, folie et création, en valorisant notamment l'idée d'excès : l'âme romantique doit se perdre pour se retrouver, la voie de l'égarément étant devenu le plus sûr chemin pour parvenir au but. L'artiste et le fou partagent une même douleur, cette souffrance qui pousse à la création. Le surréalisme quelques années plus tard ira encore plus loin en développant l'idée d'un génie inhérent à la folie. « Tout fou est un créateur potentiel : il ne s'adapte pas, c'est-à-dire ne se soumet pas à un ordre préétabli, mais le réinterprète voire le réinvente. Le délire est une création du sujet et l'artiste créateur est de toute façon habité par une blessure, une faille profonde² ».

Les débuts de l'art-thérapie moderne remontent au tournant du 20^e siècle lorsque les psychiatres se demandèrent tout d'abord s'il existait une relation entre l'œuvre produite réalisée par le patient et sa maladie. À la même époque, les enseignants en arts plastiques remarquèrent que les dessins libres et spontanés des enfants constituaient en fait, une sorte d'autobiographie qui communiquaient des messages significatifs au niveau émotionnel et symbolique. Ce sont ces deux domaines d'intérêt qui furent à l'origine de la création d'une discipline distincte, l'art-thérapie, dans les années 30. Au cours de la seconde moitié du 20^e siècle, les art-thérapeutes s'organisèrent de plus en plus, en créant des programmes universitaires de 2^e cycle, des associations professionnelles et en réalisant des journaux.

L'art-thérapie est une discipline des sciences humaines qui étend le champ de la psychothérapie en y englobant l'expression et la réflexion tant picturale que verbale. Bien qu'en art-thérapie la personne puisse aborder le même type de problèmes que dans une thérapie verbale conventionnelle, elle s'engage toutefois dans le processus thérapeutique en créant une œuvre avec le matériel d'arts plastiques tout en discutant avec le ou la thérapeute, qui va s'offrir pour assister la personne à exprimer sa créativité et à « traduire » son langage créatif en pistes d'exploration significatives et en prise de conscience personnelle. Aucun talent artistique ni habilités particulières n'est requis pour pouvoir bénéficier pleinement de l'art-thérapie. Enfin, il est important de mentionner que le processus créatif comme l'œuvre produite sont considérés davantage pour leur portée thérapeutique que pour leur valeur esthétique³.

¹ Tiré de Jamet, J.-M., *De l'asile à la psychothérapie institutionnelle ou comment l'économie s'aborde le soin*, <http://www.serpsy.org/histoire/jamet.html>, consulté le 8 mars 2007.

² Bibrowski Y., *De quelques préjugés concernant l'art-thérapie*, <http://www.cairn.be/article.php?>, consulté le 8 mars 2007.

³ Tiré du site officiel de l'Association des art-thérapeutes du Québec, <http://www.aatq.org/fr/arttherapy.php>, 2005, consulté le 8 mars 2007.